

ÉTAT DE NEUCHÂTEL

Recensement cantonal de la population au 31 décembre 2016



Juillet 2017

Table des matières

1. INTRODUCTION	3
2. LA POPULATION DANS LE TEMPS.....	4
3. LA POPULATION PAR COMMUNE A LA FIN 2016.....	7
4. LA POPULATION SUISSE ET ETRANGERE.....	13
4.1. La population étrangère selon le permis de résidence	15
4.2. La population étrangère selon la nationalité	19
5. LE SEXE ET L'ETAT CIVIL.....	22
6. L'AGE	26

1. INTRODUCTION

Nouvelle procédure de recensement dès l'année 2010

Jusqu'en 2009, le recensement cantonal de la population s'est basé sur une extraction de données des Registres des habitants que les communes fournissaient au Service de statistique. Depuis le 31 décembre 2010, la procédure de recensement de la population a changé. Les résultats sont dorénavant issus d'une extraction de la base de données personnes du canton de Neuchâtel (BDP) qui intègre également tous les habitants du canton.

Le recensement fédéral de la population (RFP), compétence de l'Office fédéral de la statistique (OFS), est réalisé sur la base de cette même extraction.

Le nombre d'informations contenues dans cette extraction est plus élevé que les données obtenues auparavant sur papier de la part des communes. Cette nouvelle richesse d'informations a donc été exploitée et fait l'objet de ce rapport.

Sans indication spécifique, la date de référence de ces résultats est le 31 décembre 2016.

Traitement de la population résidente permanente au 31 décembre 2016

Les résultats présentés ci-dessous concernent la population résidente permanente, selon la définition suivante:

Population résidente permanente : Sont assimilées à la population résidente permanente toutes les personnes résidant en Suisse durant une année au moins. La population résidente permanente comprend:

- toutes les personnes de nationalité suisse domiciliées en Suisse
- les personnes de nationalité étrangère y séjournant à l'année, à savoir
 1. tous les titulaires d'une autorisation d'établissement (livret C)
 2. tous les titulaires d'une autorisation de séjour (livret B)
 3. les diplomates et fonctionnaires internationaux ainsi que les membres de leurs familles (livret Ci)
 4. les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée de 12 mois ou plus (livret F et L) en Suisse depuis au moins 12 mois
 5. les requérants d'asile (livret N) en Suisse depuis au moins 12 mois

Un document présentant le canton de Neuchâtel en comparaison aux autres cantons sera publié au mois d'août prochain. En effet, l'OFS ne publie les données cantonales qu'à ce moment-là.

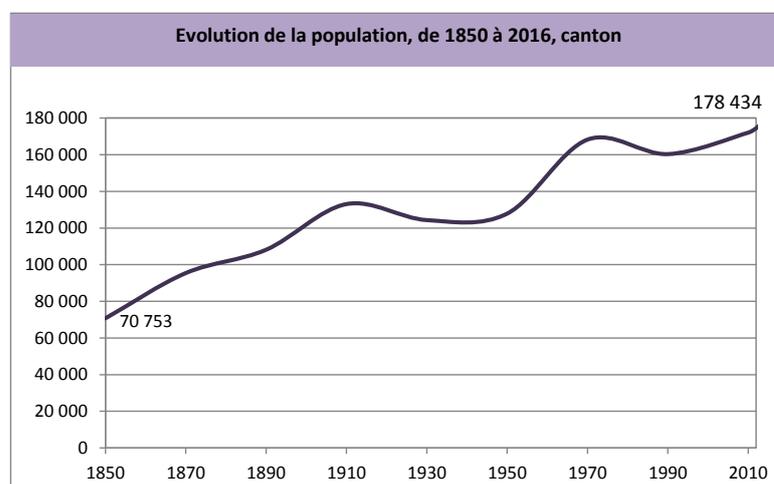
2. LA POPULATION DANS LE TEMPS

Selon des sources historiques relatives à un dénombrement général des hommes à des fins militaires en 1712, la population habitant le canton de Neuchâtel atteignait les 25 à 28 000 habitants.

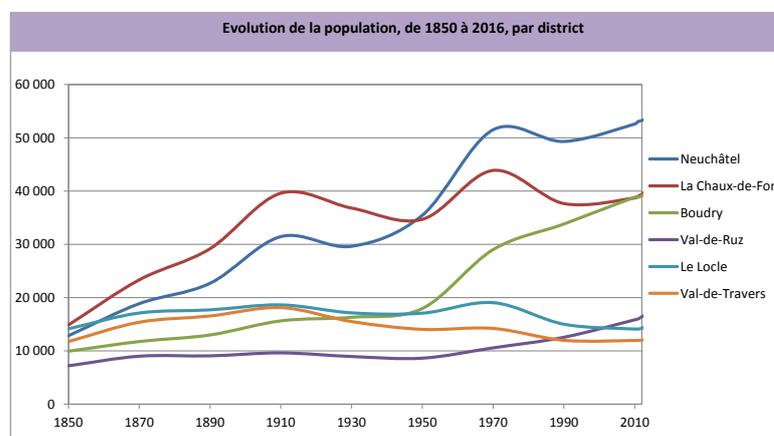
Le 1^{er} recensement fédéral de la population date de l'année 1850 et fournit des données plus fiables que les estimations antérieures. Dans le canton de Neuchâtel, 70 753 personnes sont recensées, dont 12 638 pour la Ville de La Chaux-de-Fonds, 8514 au Locle, 7901 à Neuchâtel et 1770 à Fleurier. Une forte expansion démographique a donc eu lieu et principalement lors de la 2^{ème} partie du XVIII^{ème} siècle. Elle est le résultat de divers facteurs tels que les progrès de la médecine et de l'hygiène, un taux de mortalité infantile moins élevé, une espérance de vie qui s'allonge ainsi que le développement des activités industrielles.

De 1850 à 1910, la population du canton de Neuchâtel a augmenté de manière assez régulière avant de décliner jusqu'en 1930 puis de reprendre sa croissance jusqu'à la fin des années 60. Entre 1970 et 1980, elle a diminué de presque 10 000 habitants, avant de repartir à la hausse.

Le premier recensement fédéral de la population date de 1850



Entre 1850 et 2016, le district ayant gagné le plus d'habitants est celui de Neuchâtel (+40 966) devant celui de Boudry (+30 629) et celui de La Chaux-de-Fonds (+25 250). Quant au district du Val-de-Ruz, sa population a augmenté de 10 142 personnes. En 2016, les districts du Locle et du Val-de-Travers affichent un nombre d'habitants pratiquement identique à celui de 1850 (environ 3500 personnes supplémentaires).

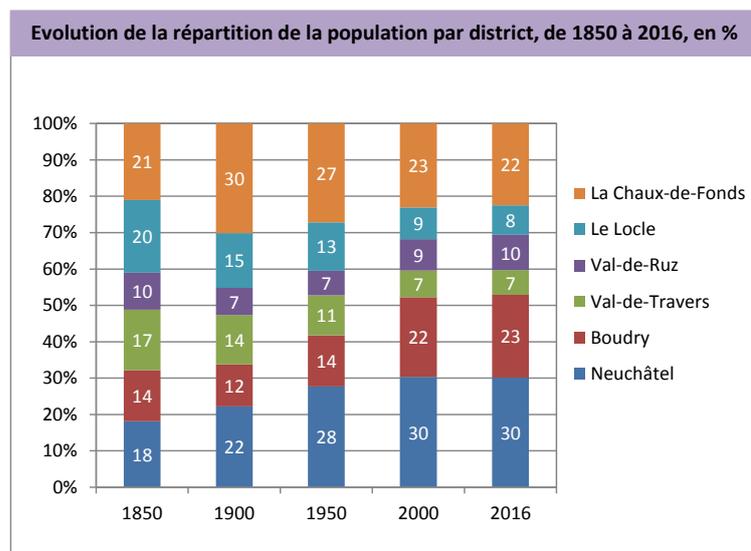


En 1850, les districts de La Chaux-de-Fonds et du Locle abritaient presque la moitié (41%) de la population neuchâteloise.

Au début du XX^{ème} siècle, la plus grande proportion d'habitants résidait dans le district de La Chaux-de-Fonds. Dès les années 50, ce district ainsi que celui de Neuchâtel se partageaient presque le même pourcentage d'habitants (30%).

Forte augmentation de la population dans les districts de Boudry et du Val-de-Ruz en deuxième moitié du XX^{ème} siècle

Entre 1950 et 2016, ce sont les districts de Boudry (+9%), du Val-de-Ruz (+3%) et de Neuchâtel (+2%) qui présentent des augmentations de population.



De 1970 à 2016, le district ayant montré la plus forte croissance de sa population est celui du Val-de-Ruz. Il devance les districts de Boudry et de Neuchâtel.

Districts	Evolution de la population par district, en %			
	1970 à 1980	1980 à 1990	1990 à 2000	2000 à 2016
Neuchâtel	- 3.13	- 1.17	+ 2.39	+ 6.58
Boudry	+ 5.91	+ 10.05	+ 7.97	+ 11.12
Val-de-Travers	- 18.07	+ 2.89	+ 1.70	- 0.61
Val-de-Ruz	+ 6.07	+ 12.00	+ 14.61	+ 20.52
Le Locle	- 13.37	- 9.09	- 3.27	- 0.18
La Chaux-de-Fonds	- 11.73	- 2.79	+ 1.95	+ 4.50
Canton de Neuchâtel	- 5.66	+ 1.01	+ 3.84	+ 7.18

Evolution 1970-2016	Cinq Communes	
	Ayant gagné des habitants	Ayant perdu des habitants
Val-de-Ruz	+ 6 657	
La Tène	+ 2 238	
Milvignes	+ 2 011	
Boudry	+ 1 949	
Bevaix	+ 1 874	
Les Brenets		- 271
Val-de-Travers		- 1 784
La Chaux-de-Fonds		- 3 746
Le Locle		- 4 161
Neuchâtel		- 4 357

De 1970 à 2016, la commune ayant gagné le plus d'habitants est celle de Val-de-Ruz alors que la Ville de Neuchâtel en a le plus perdu (il s'agit du solde net, c'est-à-dire la différence entre les arrivées et les départs, et de la différence entre les naissances et les décès).

Augmentation de la population, selon les perspectives démographiques régionales

La croissance de population entre 2012 et 2013 fut plus forte que ce qui avait été envisagé dans les dernières perspectives démographiques réalisées par le Service vaudois de statistique, en collaboration avec le Service de statistique du canton de Neuchâtel. En effet, elles prévoyaient une augmentation de quelque +0.4% alors qu'elle fut de +1.03%. Il faut remonter au début des années 1990 pour trouver une pareille augmentation.

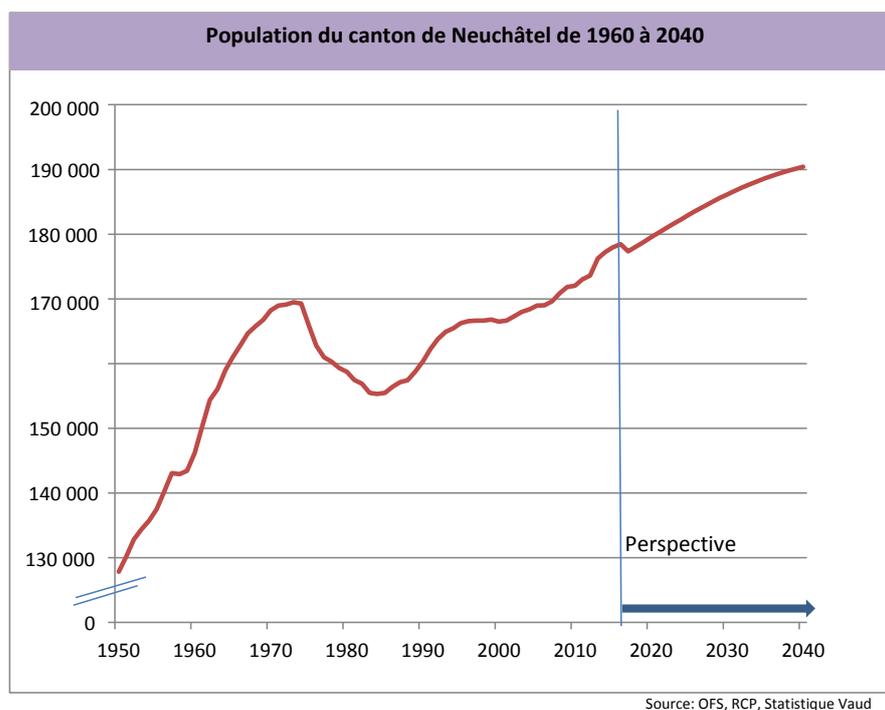
La croissance des années précédentes oscillait plutôt entre +0.2% et +0.6% (0.8 entre 2011 et 2012). Celles de 2014-2015 (+0.4%) et 2015-2016 (+0.3%) entrent donc dans cette tendance.

Le cap des 177 000 habitants fut franchi en 2014. Les perspectives s'attendaient à dépasser les 176 000 habitants à mi-2016 seulement.

Selon les démographes, on s'attend à dénombrer quelques 190 000 habitants dans le canton en 2040. Plus du quart d'entre eux aura plus de 65 ans. Quant à l'effectif des moins de 20 ans, il ne représentera plus qu'un cinquième de la population.

Si les tendances actuelles se poursuivent, en termes de soldes migratoire et naturel, on peut s'attendre à ce que la population du canton continue d'augmenter au moins jusqu'en 2060.

L'espérance de vie à la naissance devrait s'accroître et le vieillissement de la population se poursuivre.



3. LA POPULATION PAR COMMUNE A LA FIN 2016

178 434
habitants dans
le canton

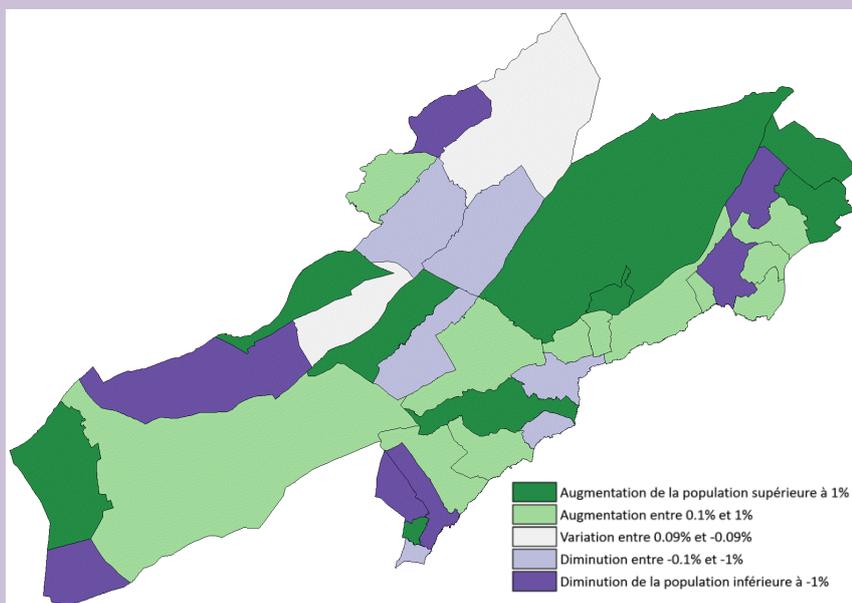
A la fin 2016, le canton de Neuchâtel compte 178 434 habitants. Ceci signifie un gain de 464 personnes, correspondant à une augmentation de 0.26% entre 2015 et 2016.

Population résidante permanente	Effectifs à fin décembre		Evolution 2015 - 2016	
	2015	2016	en valeur	en %
Canton				
Suisses	132 528	132 808	+ 280	+ 0.21
Etrangers	45 442	45 626	+ 184	+ 0.40
Hommes	86 960	87 254	+ 294	+ 0.34
Femmes	91 010	91 180	+ 170	+ 0.19
Districts				
Neuchâtel	53 675	53 812	+ 137	+ 0.26
Boudry	40 513	40 567	+ 54	+ 0.13
Val-de-Travers	12 071	12 111	+ 40	+ 0.33
Val-de-Ruz	17 074	17 339	+ 265	+ 1.55
Le Locle	14 489	14 487	- 2	- 0.01
La Chaux-de-Fonds	40 148	40 118	- 30	- 0.07
Canton de Neuchâtel	177 970	178 434	+ 464	+ 0.26

Entre 2015 et 2016,
la commune Val-de-
Ruz a gagné 256
habitants (+1.5%)

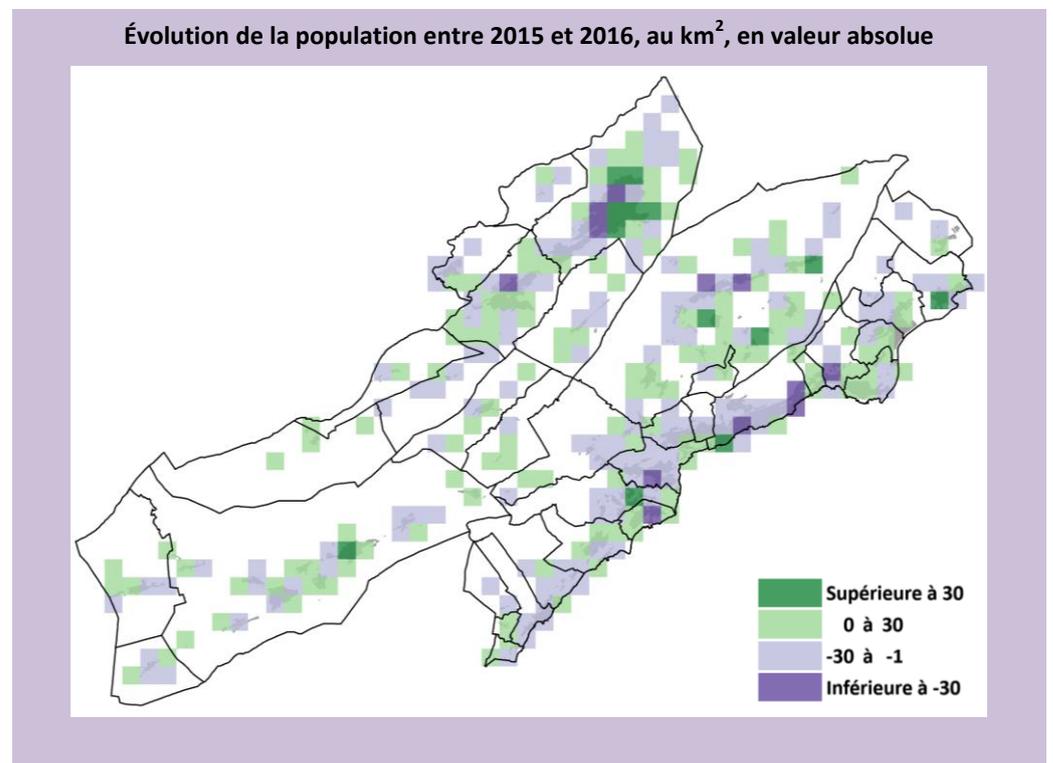
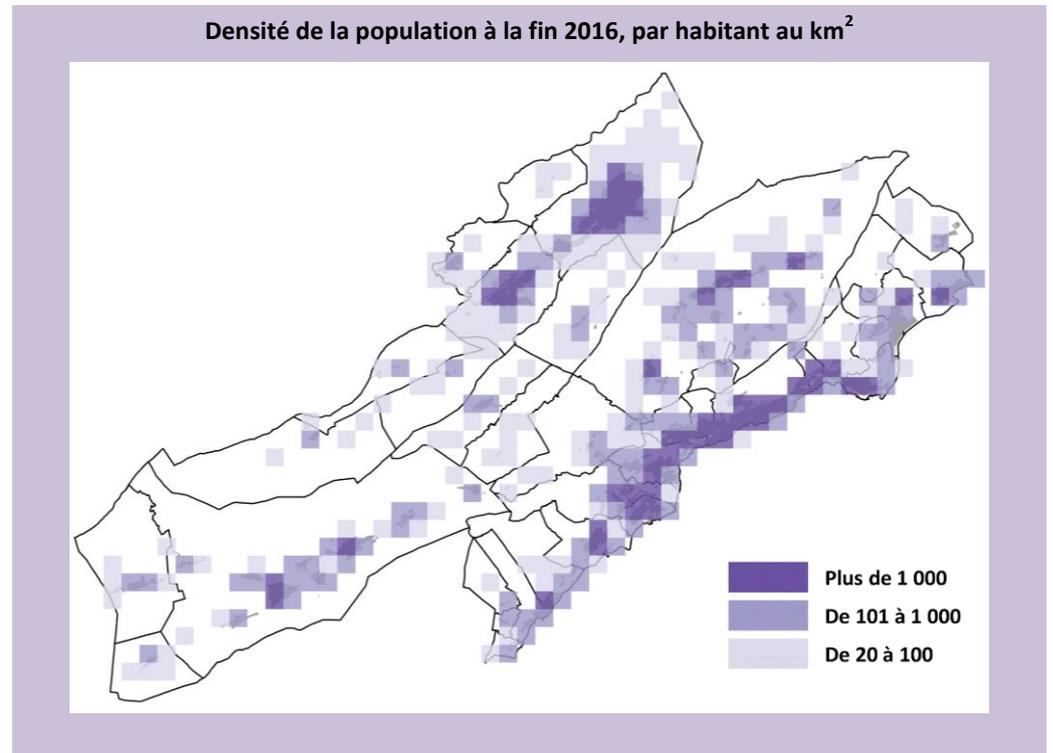
Evolution 2015-2016	Cinq Communes	
	Ayant gagné des habitants	Ayant perdu des habitants
Val-de-Ruz	+ 256	
Boudry	+ 131	
Le Landeron	+ 60	
Val-de-Travers	+ 50	
La Tène	+ 46	
La Côte-aux-Fées		- 18
Cortailod		- 22
Saint-Aubin-Sauges		- 46
Saint-Blaise		- 48
Milvignes		- 79

Évolution de la population entre 2015 et 2016, en %, par commune

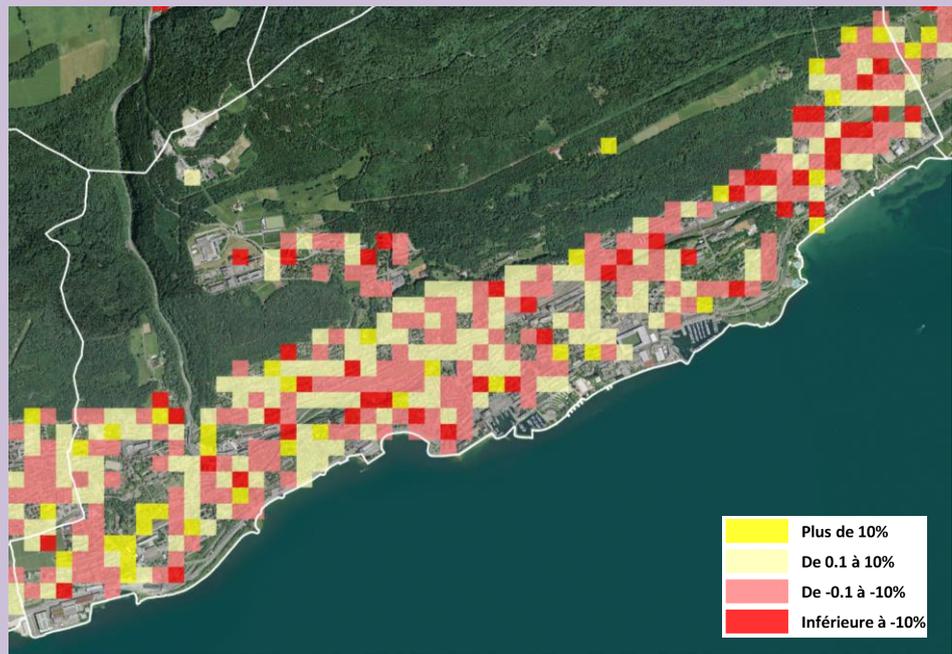


Evolution de la population	Population au		Variation	
	31.12.2015	31.12.2016	totale	en %
Neuchâtel	33 629	33 668	+ 39	+ 0.1
Hauterive	2 626	2 638	+ 12	+ 0.5
Saint-Blaise	3 279	3 231	- 48	- 1.5
La Tène	4 920	4 966	+ 46	+ 0.9
Cornaux	1 588	1 593	+ 5	+ 0.3
Cressier	1 906	1 917	+ 11	+ 0.6
Enges	279	274	- 5	- 1.8
Le Landeron	4 500	4 560	+ 60	+ 1.3
Lignières	948	965	+ 17	+ 1.8
District de Neuchâtel	53 675	53 812	+ 137	+ 0.3
Boudry	5 722	5 853	+ 131	+ 2.3
Cortailod	4 796	4 774	- 22	- 0.5
Milvignes	9 067	8 988	- 79	- 0.9
Peseux	5 915	5 919	+ 4	+ 0.1
Corcelles-Cormondrèche	4 721	4 733	+ 12	+ 0.3
Rochefort	1 224	1 234	+ 10	+ 0.8
Bevaix	3 817	3 830	+ 13	+ 0.3
Gorgier	2 002	2 011	+ 9	+ 0.4
Saint-Aubin-Sauges	2 509	2 463	- 46	- 1.8
Fresens	222	249	+ 27	+ 12.2
Montalchez	242	239	- 3	- 1.2
Vaumarcus	276	274	- 2	- 0.7
District de Boudry	40 513	40 567	+ 54	+ 0.1
Val-de-Travers	10 904	10 954	+ 50	+ 0.5
La Côte-aux-Fées	470	452	- 18	- 3.8
Les Verrières	697	705	+ 8	+ 1.1
District du Val-de-Travers	12 071	12 111	+ 40	+ 0.3
Val-de-Ruz	16 579	16 835	+ 256	+ 1.5
Valangin	495	504	+ 9	+ 1.8
District du Val-de-Ruz	17 074	17 339	+ 265	+ 1.6
Le Locle	10 435	10 424	- 11	- 0.1
Les Brenets	1 038	1 041	+ 3	+ 0.3
Le Cerneux-Péquignot	325	329	+ 4	+ 1.2
La Brévine	642	630	- 12	- 1.9
La Chaux-du-Milieu	500	500	+ 0	+ 0.0
Les Ponts-de-Martel	1 279	1 295	+ 16	+ 1.3
Brot-Plamboz	270	268	- 2	- 0.7
District du Locle	14 489	14 487	- 2	- 0.0
La Chaux-de-Fonds	38 964	38 955	- 9	- 0.0
Les Planchettes	222	205	- 17	- 7.7
La Sagne	962	958	- 4	- 0.4
District de La Chaux-de-Fonds	40 148	40 118	- 30	- 0.1
Districts				
Neuchâtel	53 675	53 812	+ 137	+ 0.3
Boudry	40 513	40 567	+ 54	+ 0.1
Val-de-Travers	12 071	12 111	+ 40	+ 0.3
Val-de-Ruz	17 074	17 339	+ 265	+ 1.6
Le Locle	14 489	14 487	- 2	- 0.0
La Chaux-de-Fonds	40 148	40 118	- 30	- 0.1
Canton de Neuchâtel	177 970	178 434	+ 464	+ 0.3

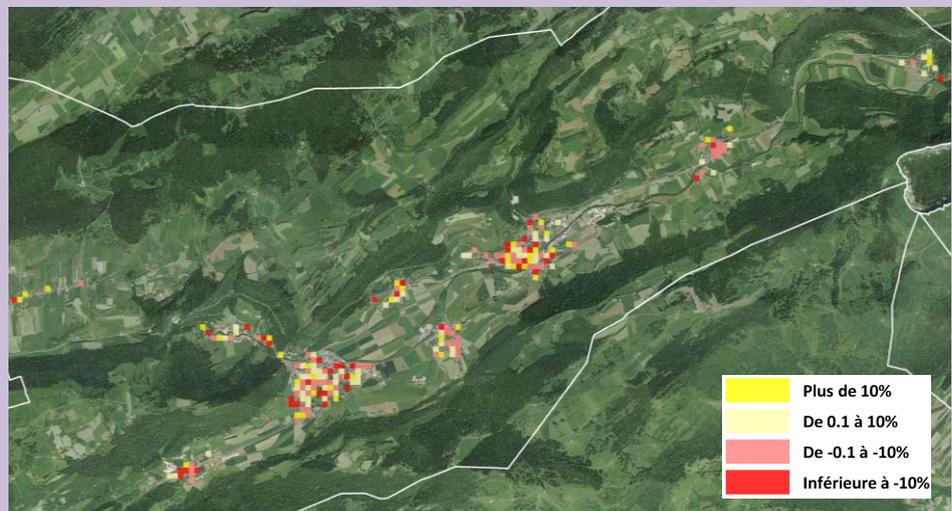
Dans le cadre de la nouvelle procédure de recensement de la population, les communes ont procédé à l'attribution d'un numéro de bâtiment et de logement à chaque habitant. Ces deux identifiants permettent dorénavant d'exploiter les données à l'échelle du bâtiment et de réaliser des cartes atteignant un degré de précision inaccessible auparavant.



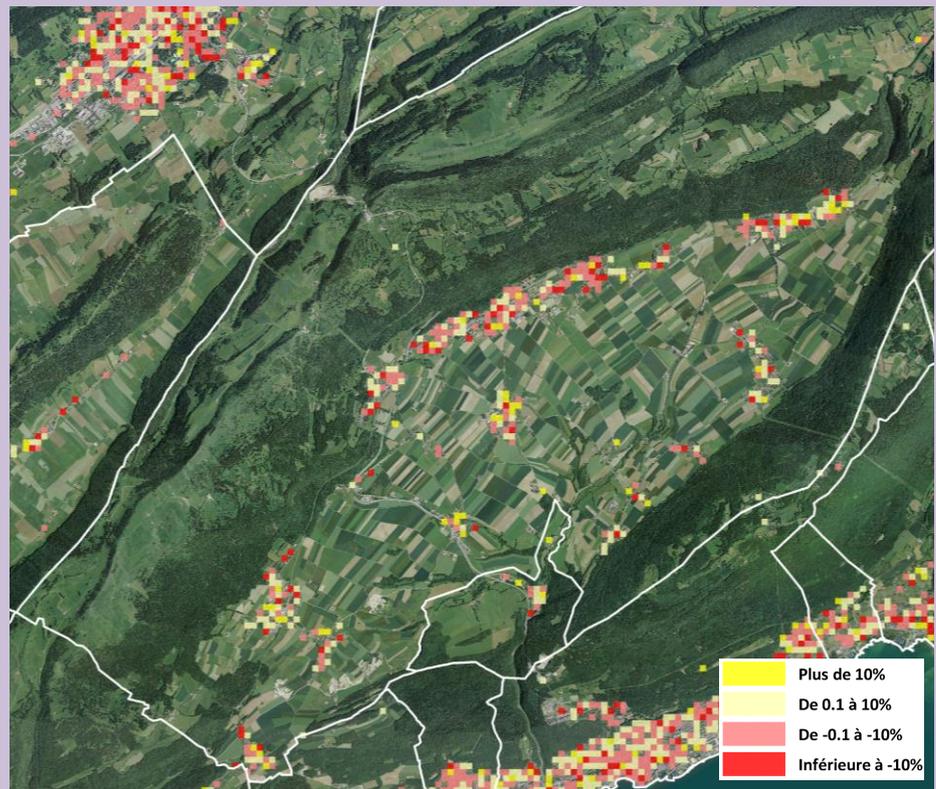
Évolution de la population entre 2015 et 2016, en %, à l'hectare, commune de Neuchâtel



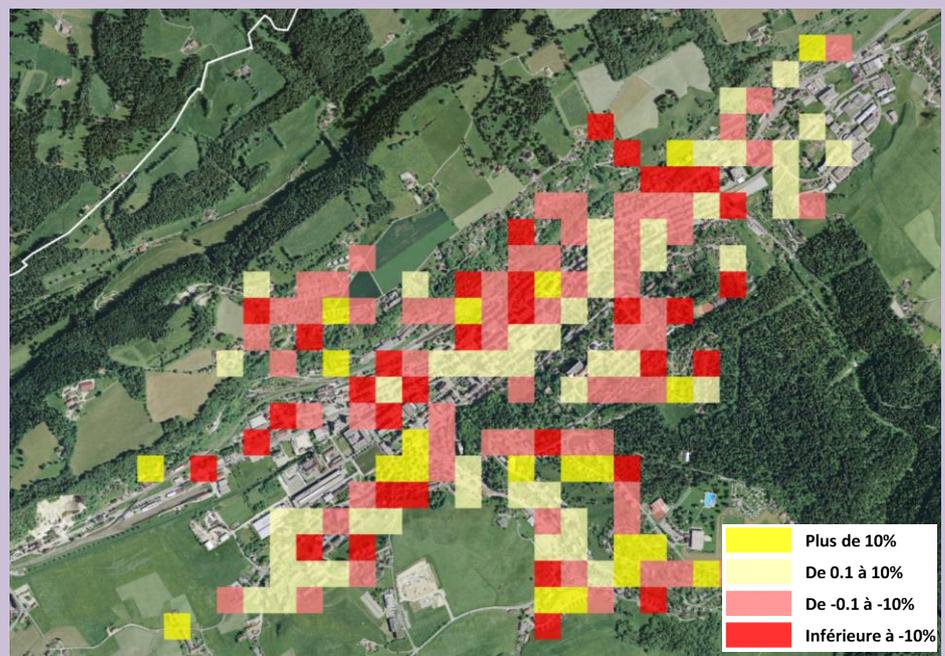
Évolution de la population entre 2015 et 2016, en %, à l'hectare, commune de Val-de-Travers



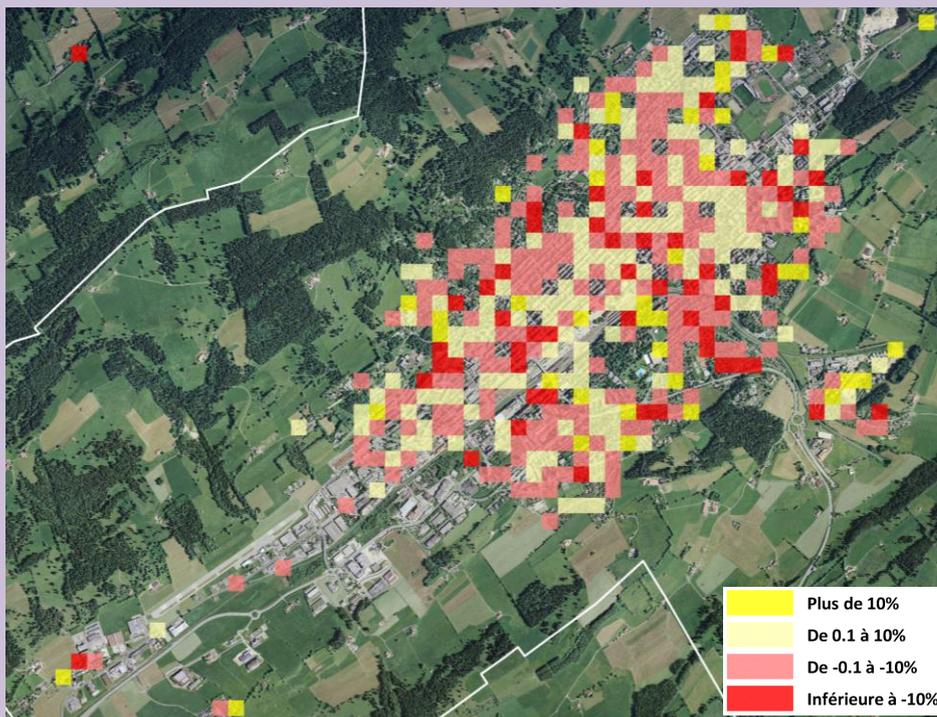
Evolution de la population entre 2015 et 2016, en %, à l'hectare, commune de Val-de-Ruz



Évolution de la population entre 2015 et 2016, en %, à l'hectare, commune du Locle



Evolution de la population entre 2015 et 2016, en %, à l'hectare, commune de La Chaux-de-Fonds



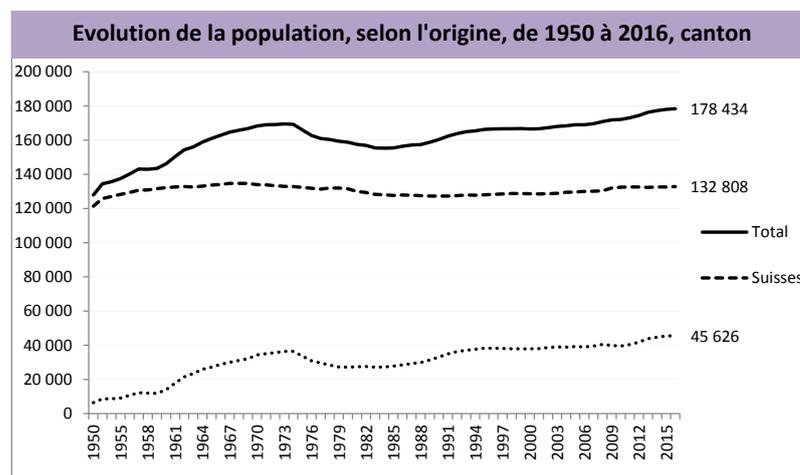
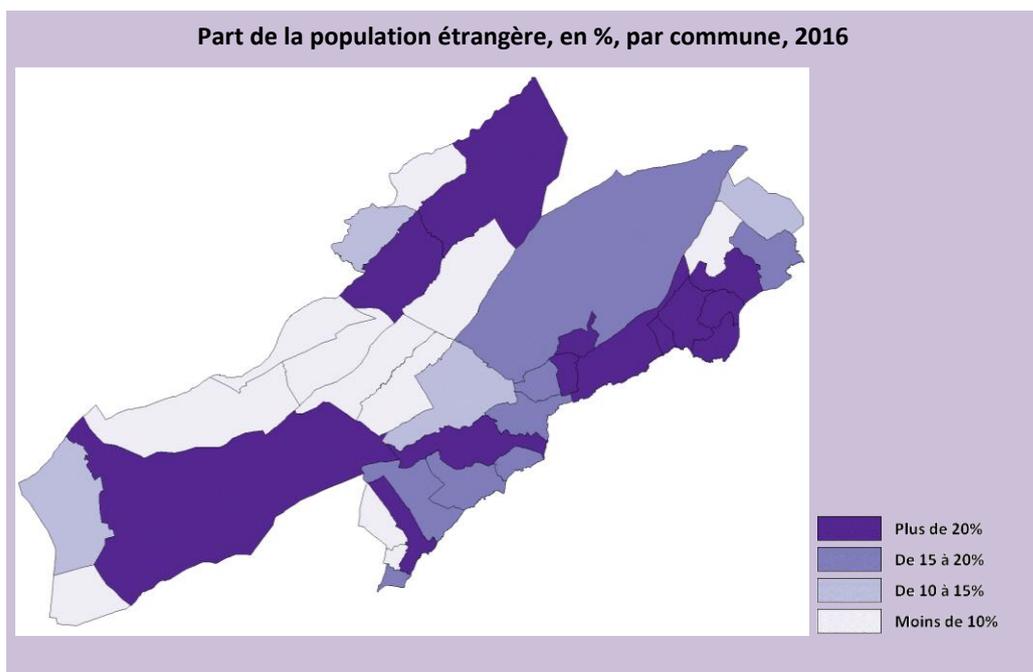
4. LA POPULATION SUISSE ET ETRANGERE

La croissance de la population du canton est portée par les résidents suisses et étrangers

L'accroissement de la population observé entre 2015 et 2016 est dû à une augmentation des ressortissants suisses (+280, soit +0.21%) et des personnes de nationalité étrangère (+184, soit +0.40%).

La population suisse a diminué dans les districts de La Chaux-de-Fonds et du Val-de-Travers. Pour ce qui concerne les ressortissants étrangers, leur nombre a augmenté dans trois districts (Val-de-Ruz, La Chaux-de-Fonds et Val-de-Travers) alors qu'il diminué dans ceux de Neuchâtel et de Boudry et est resté stable dans celui du Locle.

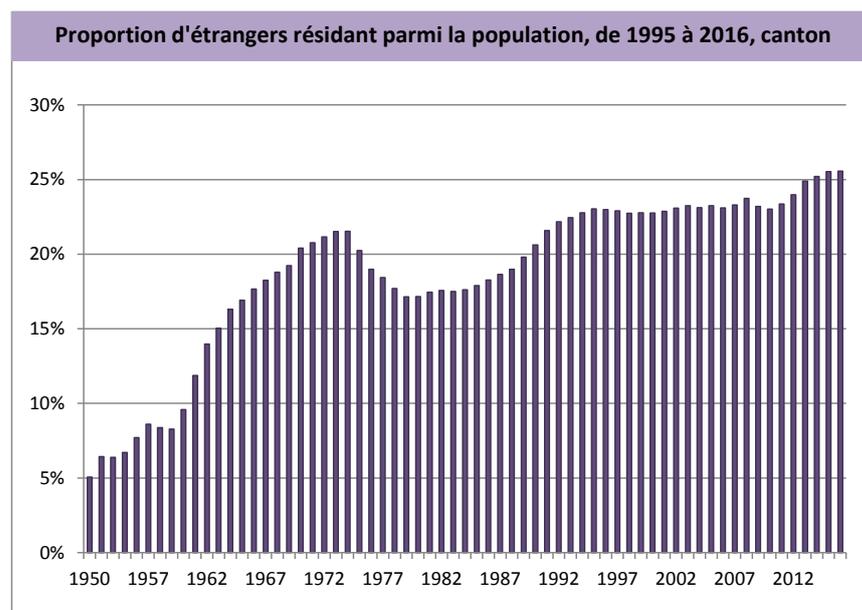
Districts	Population suisse			Population étrangère			Population totale		
	2015	2016	Différence	2015	2016	Différence	2015	2016	Différence
Neuchâtel	37 925	38 105	+ 180	15 750	15 707	-43	53 675	53 812	+ 137
Boudry	31 400	31 476	+ 76	9 113	9 091	-22	40 513	40 567	+ 54
Val-de-Travers	9 816	9 797	-19	2 255	2 314	+ 59	12 071	12 111	+ 40
Val-de-Ruz	14 340	14 473	+ 133	2 734	2 866	+ 132	17 074	17 339	+ 265
Le Locle	11 068	11 074	+ 6	3 421	3 413	-8	14 489	14 487	-2
La Chaux-de-Fonds	27 979	27 883	-96	12 169	12 235	+ 66	40 148	40 118	-30
Canton de Neuchât	132 528	132 808	+ 280	45 442	45 626	+ 184	177 970	178 434	+ 464



178 434 habitants à fin 2016, record absolu pour le canton

En 1950, le nombre de personnes de nationalité suisse se montait à 121 391. Les ressortissants étrangers étaient au nombre de 6465, représentant ainsi le 5.06% de la population du canton.

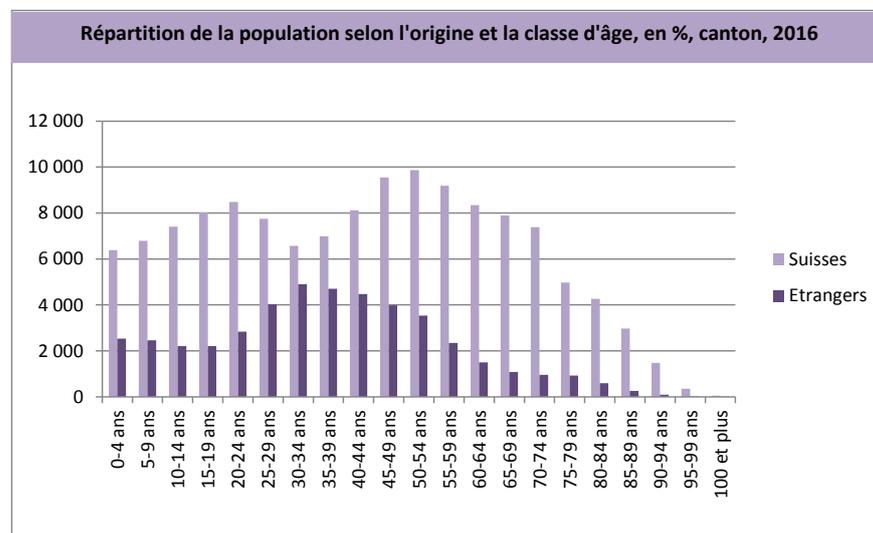
En 1974, au plus fort du boom horloger, les personnes de nationalité étrangère étaient 36 464 (21.54%). Cinq ans plus tard, suite à la crise pétrolière, leurs effectifs ne représentaient plus que le 17.15% de la population. Cette proportion augmente ensuite régulièrement jusqu'en 2001 (22.87%) et se stabilise durant ces 10 dernières années (23.08% en 2002 et 23.99% en 2012). Elle augmente à nouveau légèrement de 2013 (24.89%) à 2015 (25.53%) et présente une stabilité entre les deux dernières années (25.57% en 2016).

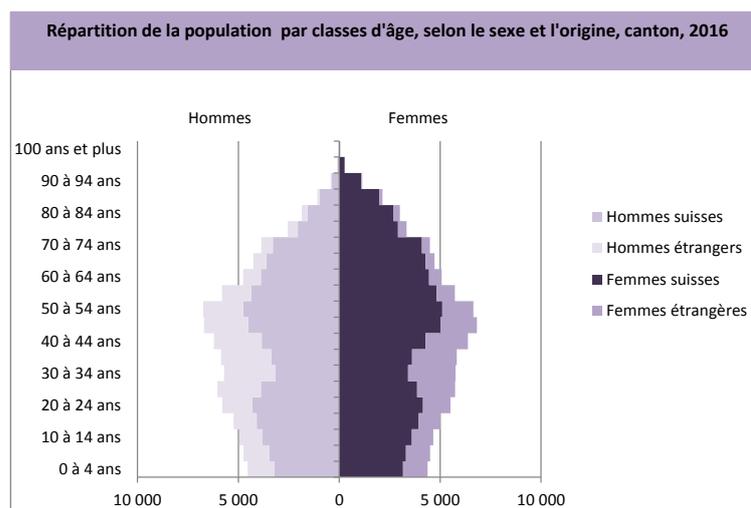


La structure par âge est différente entre les suisses et les étrangers.

Selon la répartition par âges, on observe deux pics de population pour ce qui concerne les personnes d'origine suisse, à savoir dans les tranches d'âge 15 à 24 ans et 45 à 59 ans.

Quant aux ressortissants étrangers, ils sont les plus nombreux entre 25 et 49 ans et bien moins présents dès 64 ans.





604 naturalisations en 2016

En 2016, 701 demandes de naturalisation ont été enregistrées (639 en 2015). 604 d'entre elles ont été acceptées et concernent 1092 ressortissants étrangers qui ont ainsi obtenu la nationalité suisse (728 en 2015). Il est à remarquer que 173 demandes émanent de personnes de la deuxième génération (source: Service de la justice).

4.1. La population étrangère selon le permis de résidence

Permis	Intitulé	Durée	Conditions d'attribution
B	autorisation de séjour	d'une année à 5 ans, renouvelables	contrat de travail, moyens financiers suffisants ou inscription dans une école
C	autorisation d'établissement	5 ans renouvelables	séjour de 5 à 10 ans en Suisse
F	admission provisoire	dépend de la décision des autorités compétentes	-
L	autorisation de séjour de courte durée	de 3 à 12 mois	contrat de travail ou inscription dans une école
N	permis pour les requérants d'asile	jusqu'à la fin de la procédure d'asile	-

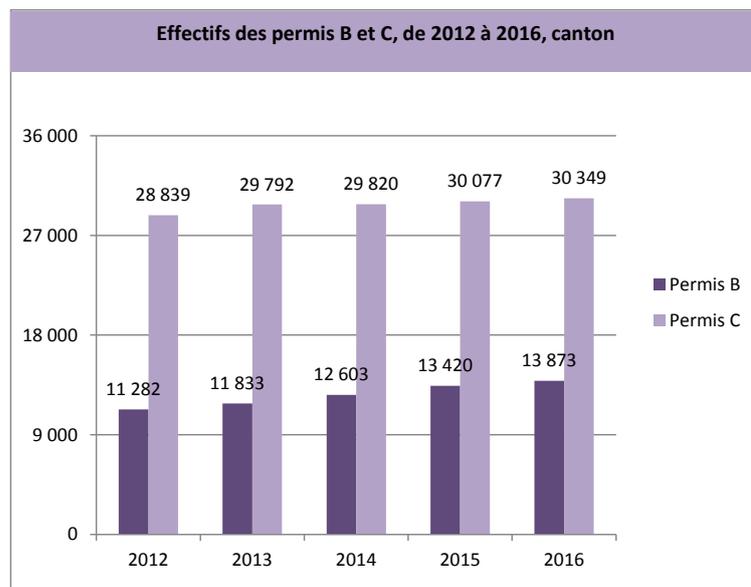
La hausse de la population étrangère observée entre 2015 et 2016 est engendrée principalement par les personnes au bénéfice d'un permis d'établissement (permis C) et de requérant d'asile (permis N).

Augmentation des effectifs avec un permis d'établissement

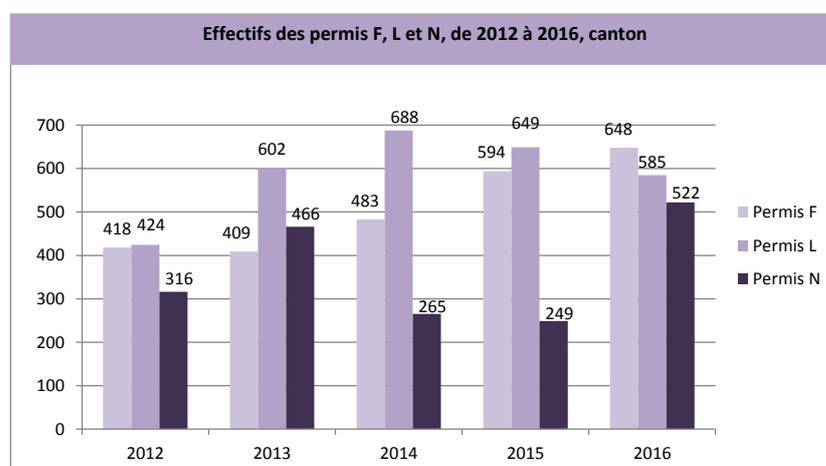
La diminution des personnes possédant un permis B est vraisemblablement liée à la conversion des permis B en permis C, après 5 ans. Une autre partie de cette diminution pourrait être attribuée à une baisse de l'attractivité du marché du travail dans le canton, voire de la Suisse en général.

Effectif et variation de la population, selon l'origine et le type de permis, canton			
	2015	2016	Variation
Suisses	132 528	132 808	+ 280
Etrangers	45 442	45 626	+ 184
Permis d'établissement (C)	30 054	30 323	+ 269
Autorisations de séjour (B)	13 873	13 522	- 351
Admissions provisoires (F)	594	648	+ 54
Requérants d'asile (N)	249	522	+ 273
Séjours de courte durée (L)	649	585	- 64
Diplomates et fonctionnaires internationaux	23	26	+ 3
Population totale	177 970	178 434	+ 464

De 2012 à 2016, le nombre de personnes au bénéfice d'un permis C a augmenté de 1510. Pour ce qui concerne le nombre de ressortissants étrangers au bénéfice d'un permis B, il a augmenté de 1689.

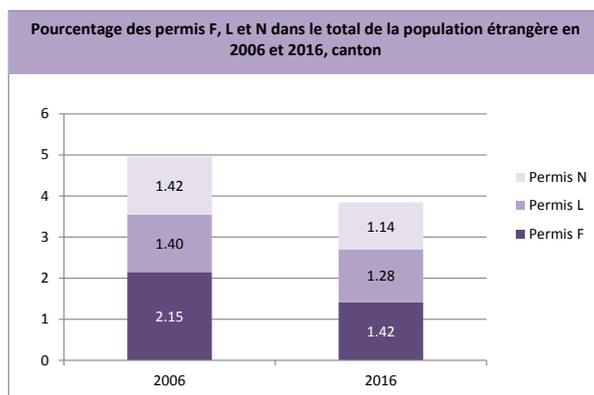
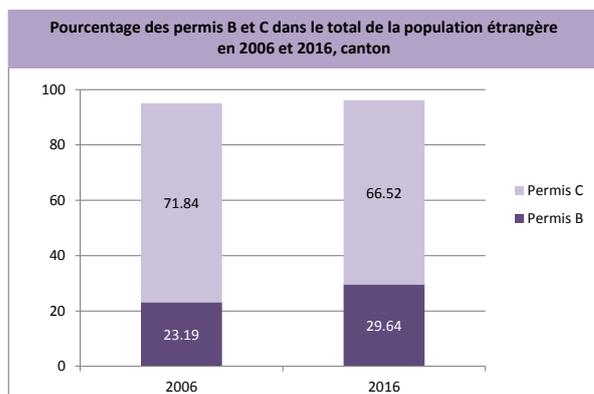


S'agissant de la population titulaire d'un permis F, elle affiche une augmentation de 230 personnes en cinq ans. Les permis L ont fortement augmenté jusqu'en 2014. Quant aux permis N, ils présentent une nette augmentation entre 2012 et 2013, diminuent fortement en 2014, restent stables en 2105 avant de repartir à la hausse en 2016.



Parmi le total de la population étrangère du canton de Neuchâtel, les détenteurs d'un permis C sont les plus nombreux. En 2016, pratiquement sept étrangers sur dix (67%) disposent du permis d'établissement.

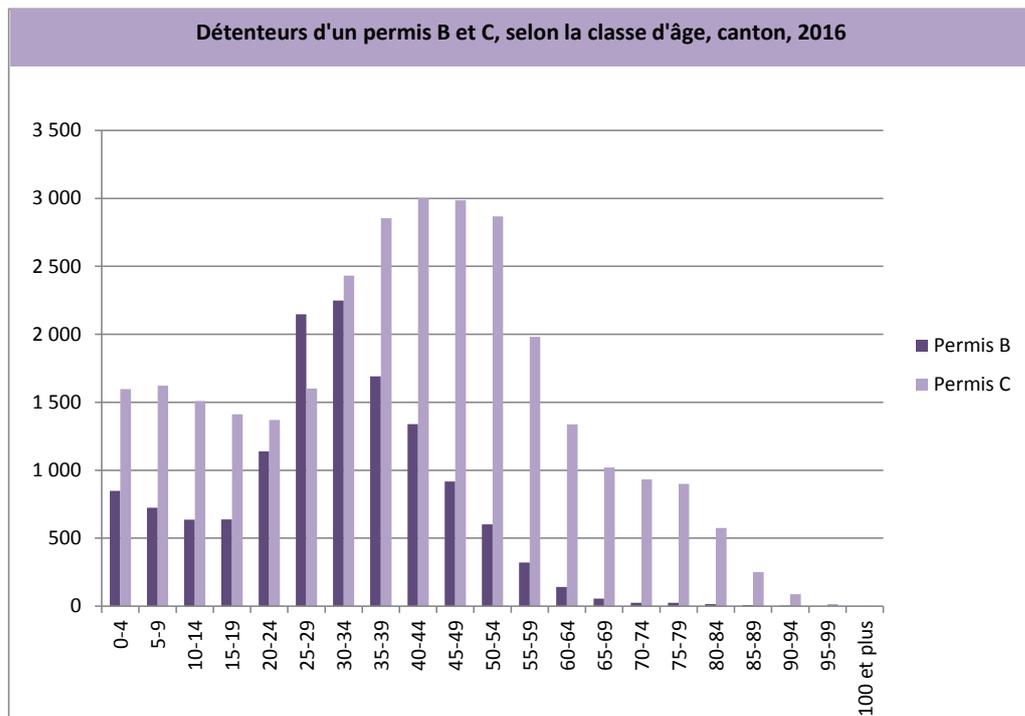
Entre 2006 et 2016, le pourcentage de permis C a diminué de 5.3 points de pourcent alors qu'il a augmenté de 6.4 points de pourcent pour les permis B.



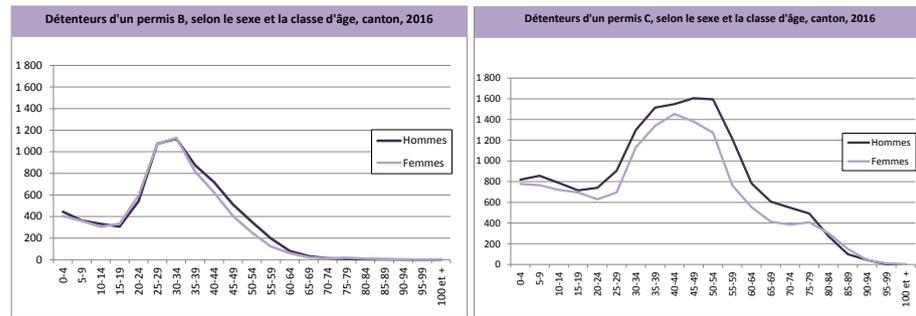
Quant aux pourcentages des permis F, L et N, ils ont tous diminué en dix ans.

La population étrangère avec un permis C est plus âgée que celle avec un permis B.

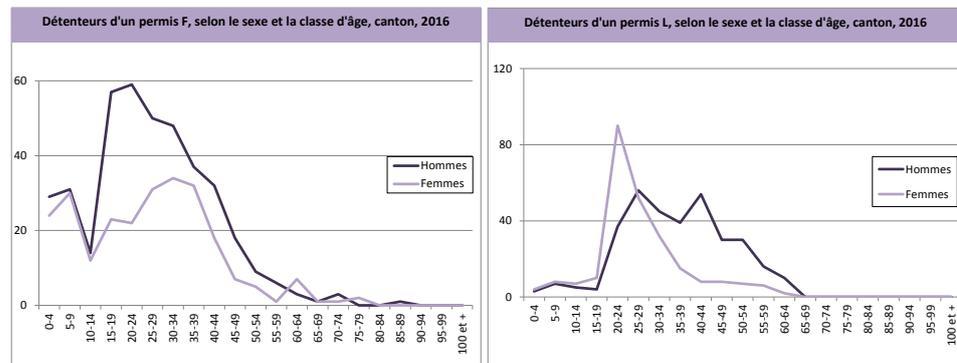
La majorité des détenteurs d'un permis C a entre 30 et 59 ans. Ils sont également nombreux dans la tranche d'âge des 0 à 19 ans. Quant aux permis B, ils sont les plus nombreux entre 25 et 39 ans. En particulier entre 30 et 34 ans, il y a presque autant de permis B (2249) que de C (2431).



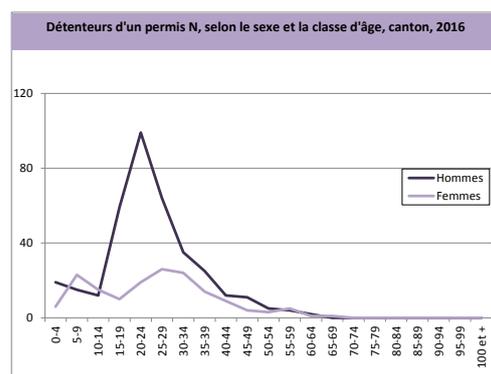
Parmi les personnes détentrices d'un permis B, la répartition hommes – femmes est presque identique. Pour ce qui concerne les permis C, il y a plus d'hommes dans pratiquement toutes les classes d'âge. Cette différence est la plus grande pour les personnes dans la tranche d'âge de 50 à 59 ans.



S'agissant des permis F, le nombre d'hommes est nettement plus élevé entre 15 et 34 ans. Les femmes sont, quant à elle, moins nombreuses que les hommes dans pratiquement toutes les classes d'âge. Entre 20 et 24 ans, les femmes (90) possédant un permis L sont bien plus nombreuses que les hommes (37).



Pour ce qui concerne les permis N, les hommes sont majoritaires excepté entre 5 et 14 ans.



Le canton de Neuchâtel dénombre plus de 13 700 Portugais à fin décembre 2016

4.2. La population étrangère selon la nationalité

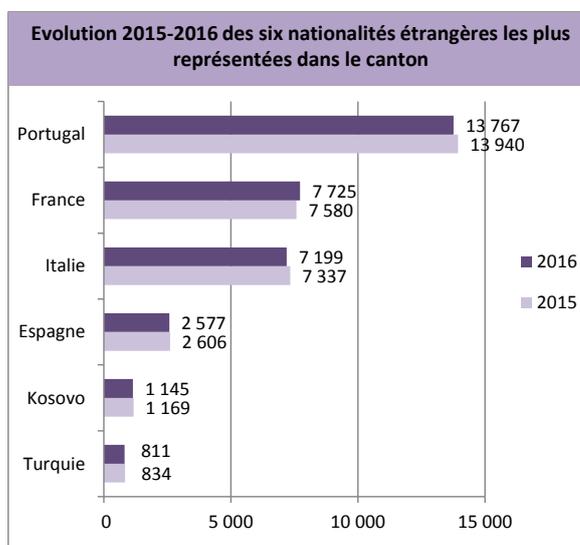
Depuis l'année 2004, les ressortissants de nationalité portugaise constituent la communauté étrangère la plus importante du canton de Neuchâtel. Les nationalités suivantes forment régulièrement le quatuor de tête: Portugal, France, Italie et Espagne.

A la fin 2016, 148 nationalités sont représentées dans le canton.

RCP2016: Population étrangère selon la nationalité par pays, canton			
Rang	Pays	Total	Total
1	Portugal	13 767	17 Tunisie
2	France	7 725	18 Syrie
3	Italie	7 199	19 Sri Lanka
4	Espagne	2 577	20 Cameroun
5	Kosovo	1 145	21 Pologne
6	Turquie	811	22 Serbie
7	Erythrée	767	23 Somalie
8	Allemagne	656	24 Afghanistan
9	Bosnie et Herzégovine	593	25 Pays-Bas
10	Belgique	455	26 Russie
11	Maroc	450	27 Algérie
12	Roumanie	436	28 Angola
13	Congo (Kinshasa)	422	29 Irak
14	Chine	420	30 Thaïlande
15	Royaume-Uni	405	31 Autres et inconnue
16	Brésil	396	Total
			45 626

De 2015 à 2016, l'évolution des effectifs selon les six nationalités les plus représentées dans le canton s'observe de la manière suivante:

Le seul pays qui a augmenté le nombre de ses ressortissants vivant dans le canton entre 2015 et 2016 est la France avec une hausse de 1.91 points de pourcent (+145 personnes). Les cinq autres pays affichent une diminution des effectifs de leur population installée dans le canton, la moins marquée étant celle de l'Espagne (-1.11 points de pourcent) et la plus forte celle de la Turquie (-2.76 points de pourcent).

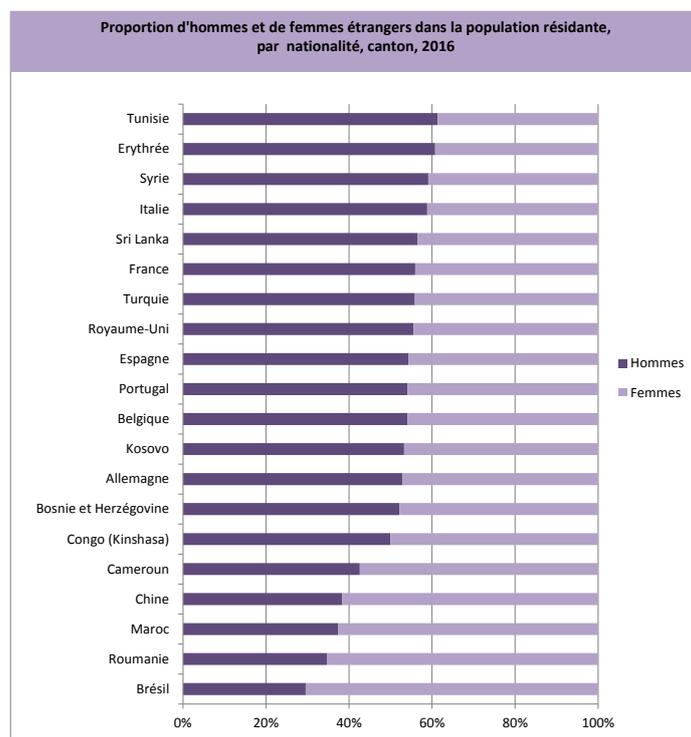


La grande majorité des ressortissants étrangers (38 027, soit 83.3%) provient du continent européen; en outre, seules 25 personnes ont une origine australienne.

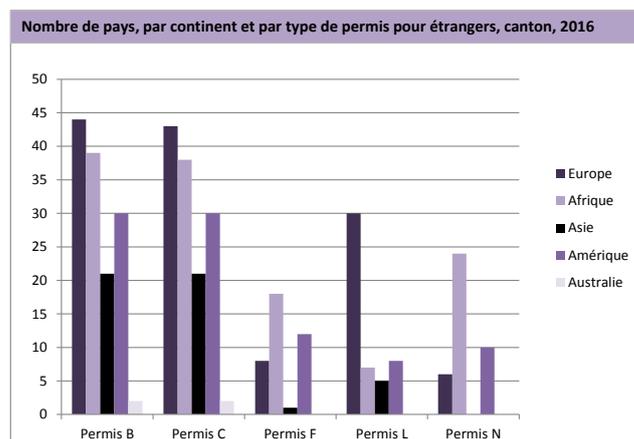
Population étrangère selon le sexe, par continent en %, canton, 2016			
Continent	Hommes	Femmes	Total
Europe	45.48	37.87	83.35
Afrique	4.42	3.96	8.37
Asie	1.11	1.75	2.86
Amérique	2.68	2.61	5.29
Australie	0.03	0.03	0.05

Dans le canton, le deux tiers des tunisiens sont des hommes

C'est parmi les ressortissants tunisiens (357) que le pourcentage d'hommes est le plus élevé puisqu'il atteint les 61.34%. Cette proportion est presque similaire pour l'Erythrée (767, 60.76% d'hommes) alors que pour le Brésil (396) ce pourcentage n'atteint que 29.55%.

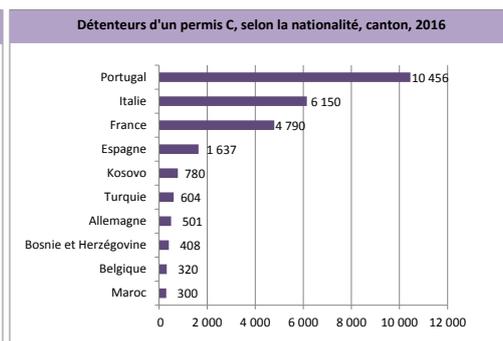
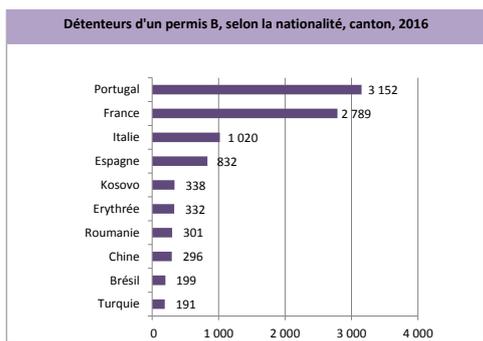


En examinant le nombre de pays par continent et par type de permis pour étrangers, il apparaît que le continent le plus représenté pour les permis B (44), C (43) et L (30) est l'Europe. Pour ce qui concerne les permis F, l'Afrique (18) est en tête devant l'Amérique (12). Le continent le mieux représenté pour les permis N est l'Afrique avec 24 pays.

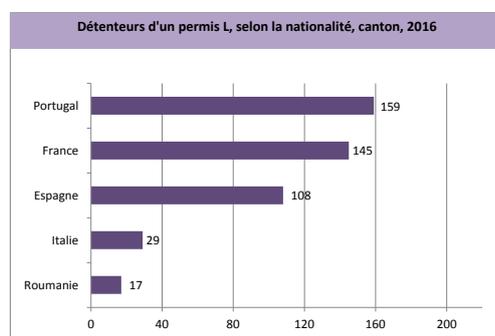
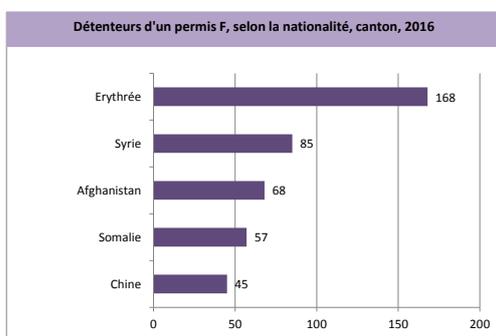


Un Français sur trois dispose d'un permis B

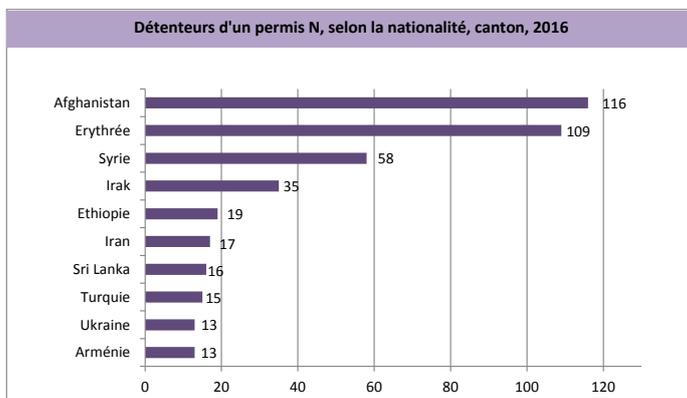
Les ressortissants étrangers les plus nombreux à détenir un permis B et C sont de nationalité portugaise.



S'agissant des personnes au bénéfice d'un permis F, la majorité d'entre elles provient d'Erythrée. Quant aux détenteurs d'un permis L, ils sont en majorité issus du Portugal.



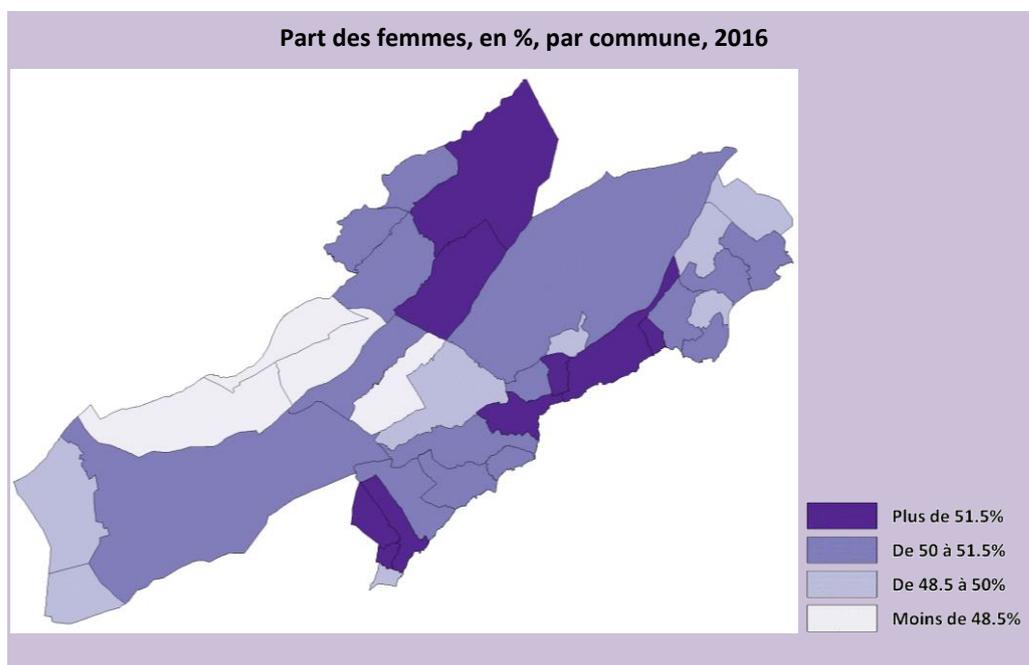
Les requérants d'asile sont, quant à eux, en majorité originaires d'Afghanistan.



5. LE SEXE ET L'ETAT CIVIL

**3926 femmes
de plus que
d'hommes**

Au 31 décembre 2016, les femmes constituent le 51.1% de la population neuchâteloise. Leur effectif se monte à 91 180 personnes alors que les hommes sont 87 254.



Le district dans lequel la proportion de femmes est la plus grande est celui de La Chaux-de-Fonds alors que dans celui du Locle, la proportion d'hommes est la plus élevée du canton.

Districts	Population suisse		Population étrangère		Population totale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Neuchâtel	46.94	53.06	52.96	47.04	48.70	51.30
Boudry	47.16	52.84	54.36	45.64	48.78	51.22
Val-de-Travers	47.36	52.64	55.40	44.60	48.90	51.10
Val-de-Ruz	48.53	51.47	56.32	43.68	49.82	50.18
Le Locle	48.52	51.48	54.56	45.44	49.94	50.06
La Chaux-de-Fonds	46.48	53.52	53.18	46.82	48.53	51.47
Canton de Neuchâtel	47.23	52.77	53.75	46.25	48.90	51.10

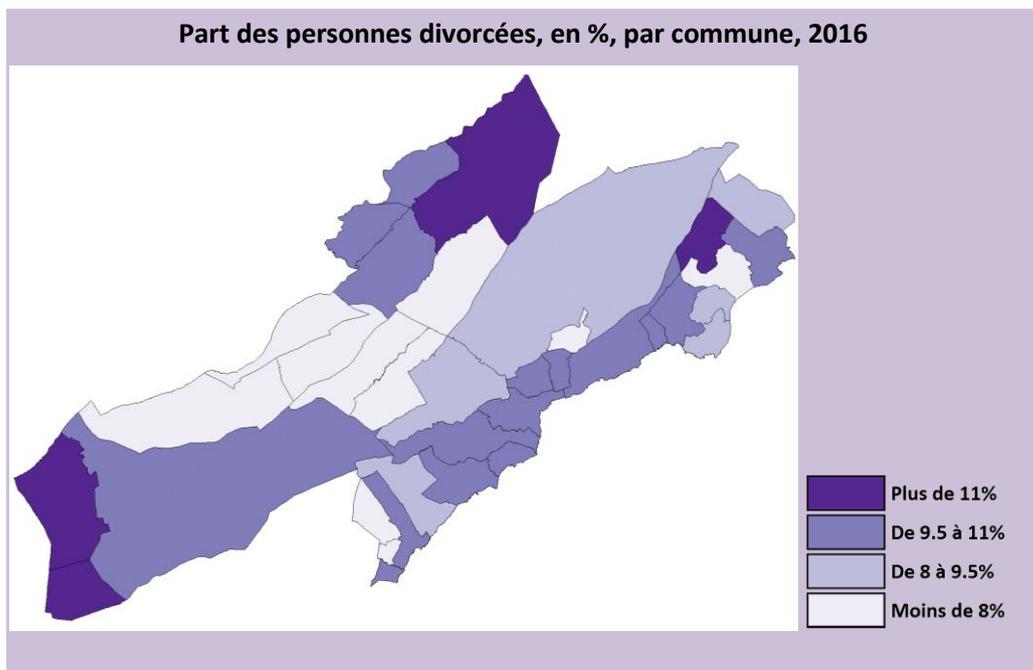
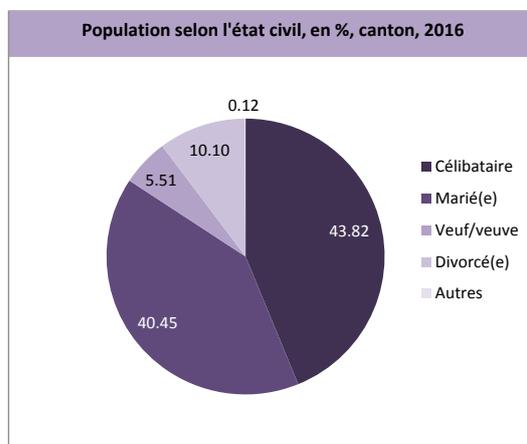
La proportion d'hommes et de femmes chez les personnes de nationalité suisse est quelque peu différente à celle observée chez les ressortissants étrangers. En effet, il y a plus de femmes (53%) que d'hommes chez les suisses alors qu'elles sont moins nombreuses (46%) parmi les étrangers.

La majorité des habitants du canton (enfants compris) sont célibataires.

A la fin 2016, et pour la quatrième année consécutive, les personnes célibataires sont majoritaires dans le canton (43.9%), devant les mariés qui sont presque autant nombreux (40.4%). Quant aux personnes divorcées, elles atteignent pour la première fois 10% du total des habitants du canton de Neuchâtel.

Population selon l'état civil, par district, 2016						
	Célibataire	Marié(e)	Veuf/veuve	Divorcé(e)	Lié(e) par un partenariat	Autres*
Districts						
Neuchâtel	24 636	20 918	2 737	5 437	70	14
Boudry	17 214	17 110	2 196	3 995	45	7
Val-de-Travers	4 831	5 100	882	1 281	14	3
Val-de-Ruz	7 696	7 295	743	1 584	20	1
Le Locle	6 054	6 173	895	1 352	10	3
La Chaux-de-Fonds	17 751	15 589	2 375	4 368	30	5
Canton de Neuchâtel	78 182	72 185	9 828	18 017	189	33

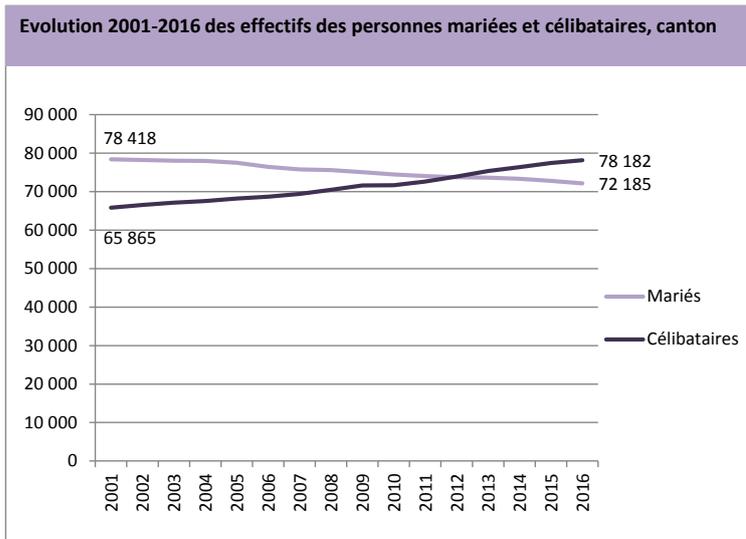
* La catégorie "Autres" regroupe les partenariats dissous ainsi que les non marié(e)s



La part des personnes mariées diminue

En quatorze ans, la répartition de la population selon l'état civil a changé: le pourcentage de personnes mariées a fortement chuté (-6.61 points de pourcent), alors que celui des personnes célibataires et divorcées a augmenté (respectivement +4.30 et +3.20 points de pourcent).

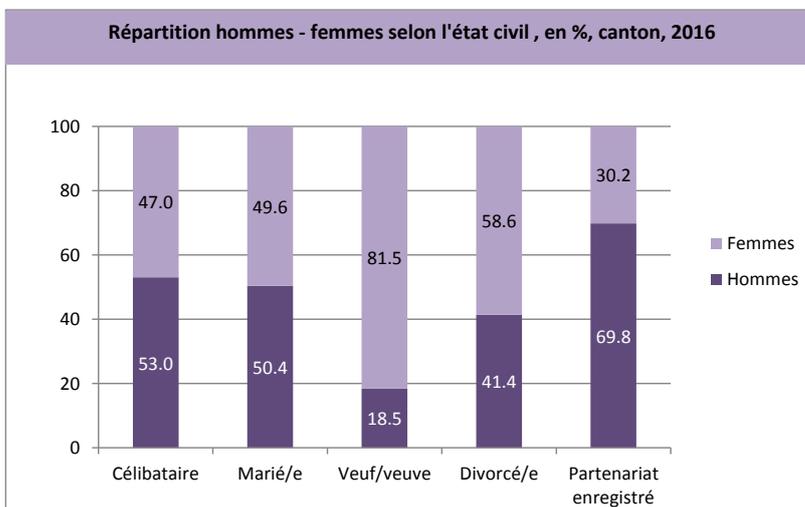
Evolution de la répartition de la population selon l'état civil, en %, canton				
	Célibataire	Marié(e)	Veuf/veuve	Divorcé(e)
Année du recensement				
2001	39.52	47.06	6.52	6.90
2016	43.82	40.45	5.51	10.10



Bien plus de veuves que de veufs

Pour ce qui concerne les personnes célibataires ainsi que celles qui sont mariées, la répartition entre les hommes et les femmes est presque identique. Il n'en est pas de même s'agissant des personnes veuves. En effet, la majorité concerne des femmes, ceci s'expliquant par une plus grande espérance de vie de ces dernières.

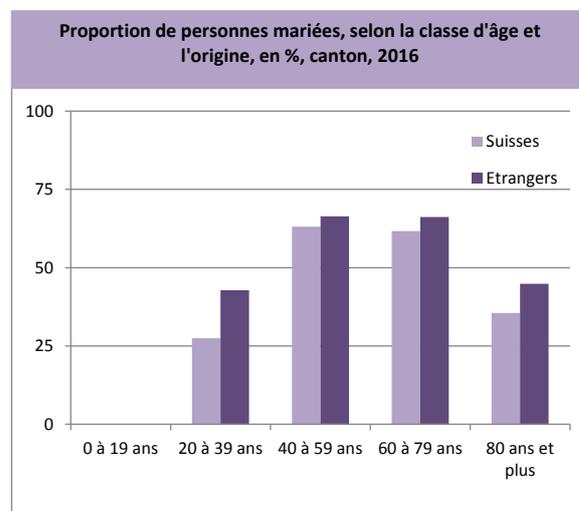
Le nombre de personnes ayant conclu un partenariat enregistré a légèrement augmenté depuis l'année de sa création en 2007 (49) jusqu'en 2016 (189).



Parmi les personnes de nationalité suisse liées par un partenariat enregistré, 67% sont des hommes. Chez les ressortissants étrangers, cette proportion atteint 76%.

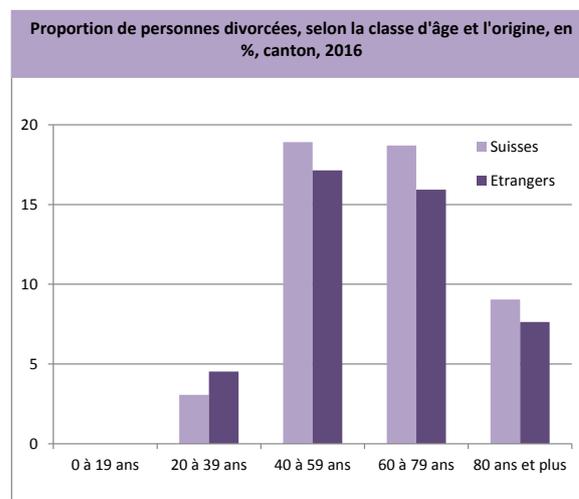
Dans toutes les classes d'âge, la proportion de personnes mariées est plus élevée chez les ressortissants étrangers.

Les ressortissants étrangers sont plus souvent mariés que les Suisses.



Le canton ne compte pas de personnes divorcées qui ont moins de 20 ans.

Parmi les personnes âgées de 20 à 39 ans, la proportion de ressortissants étrangers divorcés est plus élevée que chez les Suisses. Dès 40 ans, cette tendance s'inverse.



A la fin 2016, les ressortissants étrangers installés dans le canton de Neuchâtel sont majoritairement célibataires (44.83%) et mariés (43.75%) et très peu d'entre eux sont liés par un partenariat enregistré (0.13%).

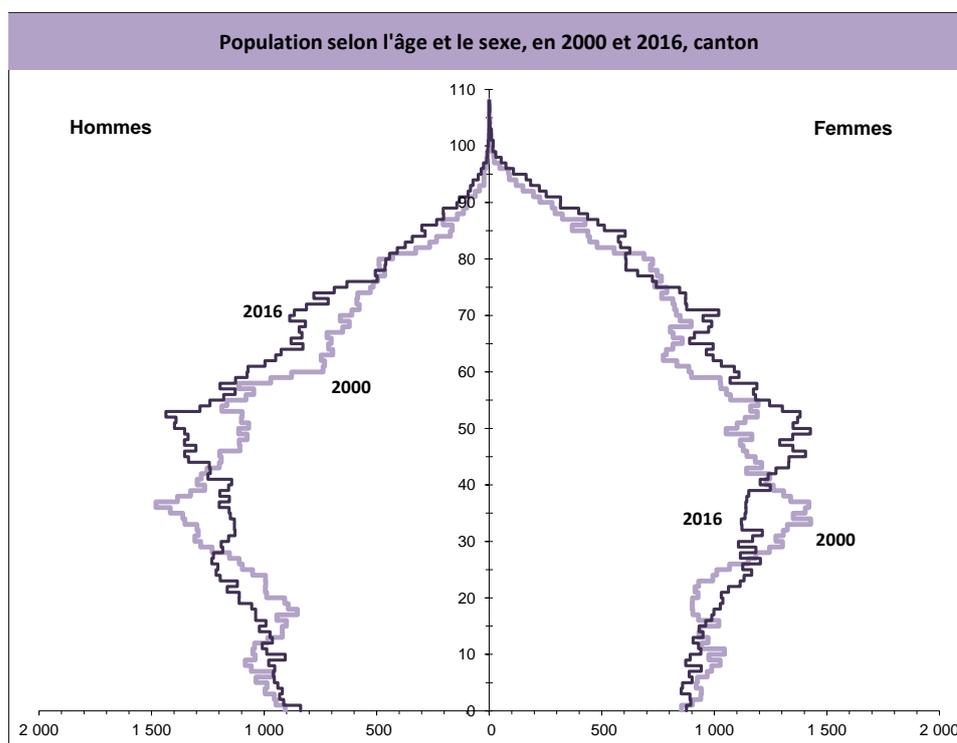
Le pourcentage de personnes divorcées pour les personnes de nationalité suisse se monte à 10.57% et n'atteint que les 8.73% pour ce qui concerne les ressortissants étrangers.

6. L'AGE

Plus d'un tiers des habitants du canton de Neuchâtel se trouvent dans la classe d'âge des 40 à 64 ans. Quant aux personnes de 80 ans et plus, elles sont pratiquement aussi nombreuses que celles ayant entre 15 et 19 ans, soit environ 10 000 personnes.

Les femmes de 80 ans et plus sont presque deux fois plus nombreuses que les hommes de cette classe d'âge. Parmi les 50 personnes centenaires, 43 sont des femmes.

Population selon la classe d'âge et le sexe, canton, 2016						
	Hommes		Femmes		Total	
	Total	en %	Total	en %	Total	en %
moins d'une année	838	0.96	876	0.96	1 714	0.96
1 à 14 ans	13 409	15.37	12 654	13.88	26 063	14.61
15 à 19 ans	5 234	6.00	5 014	5.50	10 248	5.74
20 à 39 ans	23 402	26.82	22 835	25.04	46 237	25.91
40 à 64 ans	30 237	34.65	30 646	33.61	60 883	34.12
65 à 79 ans	10 675	12.23	12 545	13.76	23 220	13.01
80 ans et plus	3 459	3.96	6 610	7.25	10 069	5.64
Population totale	87 254	100.00	91 180	100.00	178 434	100.00



Le rapport de dépendance démographique est un indicateur de la structure par âge de la population. C'est le rapport du nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne – jeunes et personnes âgées – et le nombre d'individus capables d'assumer cette charge. L'indicateur clé de la dépendance démographique rapporte donc le nombre d'individus de moins de 20 ans et de plus de 65 ans à la population de 20 à 64 ans.

Rapport de dépendance des jeunes: Il s'agit du rapport entre l'effectif de la population de moins de 20 ans et celui de la population en âge de travailler (20 à 64 ans). Cet indicateur s'exprime en pourcentage, en rapportant le nombre de personnes âgées de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans.

Rapport de dépendance des personnes âgées: Il s'agit du rapport entre l'effectif de la population de 65 ans ou plus et celui de la population en âge de travailler (20 à 64 ans). Cet indicateur s'exprime en pourcentage, en rapportant le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans.

En 2001, le canton comptait 38.18 personnes âgées de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées entre 20 et 64 ans. Ce rapport a diminué en quinze ans pour atteindre 35.50%.

S'agissant de l'évolution du rapport de dépendance des personnes âgées entre 2001 et 2016, il a augmenté de 27.98 à 31.08 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans.

Dans le district de Boudry, le rapport de dépendance des personnes âgées a augmenté de presque 7 points en 15 ans.

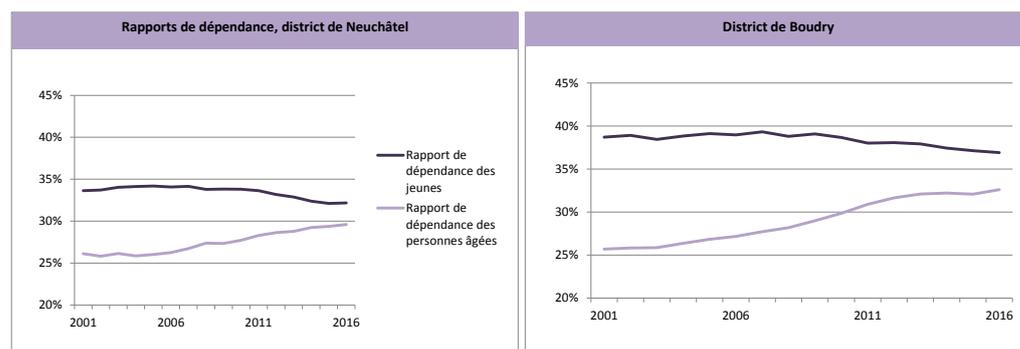
Evolution des rapports de dépendance démographique, en %, de 2001 à 2016						
District	Rapport de dépendance des jeunes			Rapport de dépendance des personnes âgées		
	2001	2016	Variation en point de %	2001	2016	Variation en point de %
Neuchâtel	33.63	32.16	-1.47	26.12	29.60	+ 3.48
Boudry	38.70	36.91	-1.79	25.69	32.61	+ 6.92
Val-de-Travers	45.03	35.61	-9.42	34.56	39.07	+ 4.51
Val-de-Ruz	43.28	41.43	-1.85	20.71	25.16	+ 4.45
Le Locle	41.52	37.65	-3.87	33.33	34.51	+ 1.18
La Chaux-de-Fonds	38.81	35.36	-3.45	31.71	30.66	-1.05
Canton	38.18	35.50	-2.68	27.98	31.08	+ 3.10

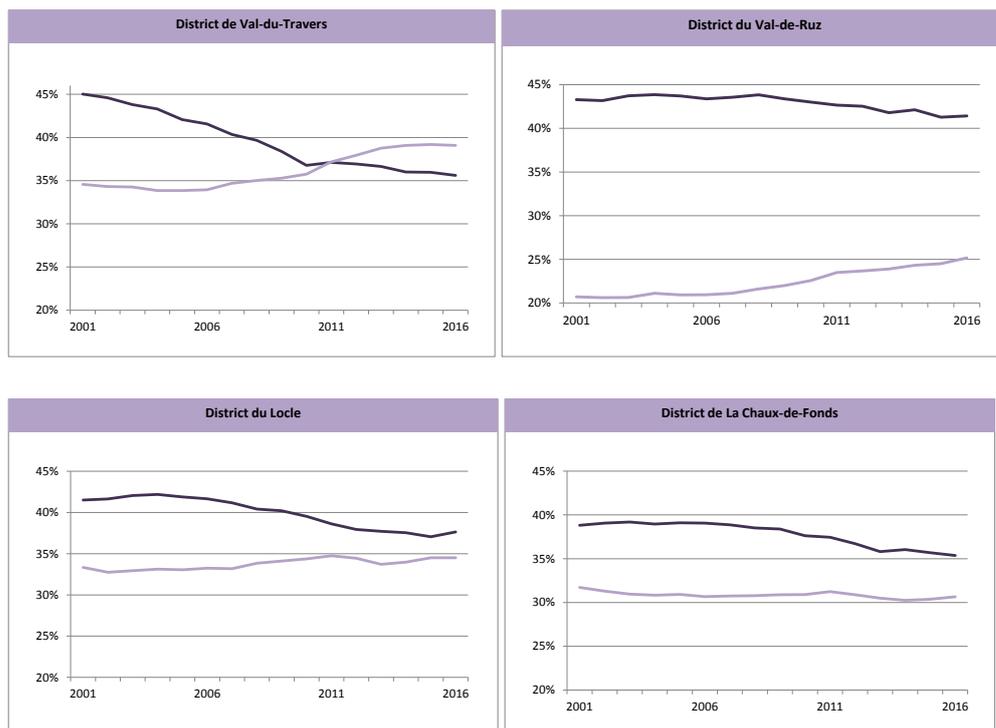
Il est intéressant de comparer ces deux rapports de dépendance à l'échelle des districts et des villes du canton. En effet, ils fournissent des informations sur la structure de la population en âge d'activité et les autres habitants.

Au cours de ces quinze dernières années, presque tous les districts affichent un vieillissement de leur population. C'est dans le district de Boudry que la variation du rapport de dépendance des personnes âgées est la plus marquée avec une hausse de 6.92 points de pourcent.

S'agissant du rapport de dépendance des jeunes, il a diminué dans tous les districts.

A souligner que c'est dans le district de Val-de-Travers que le rapport de dépendance des jeunes a le plus diminué.

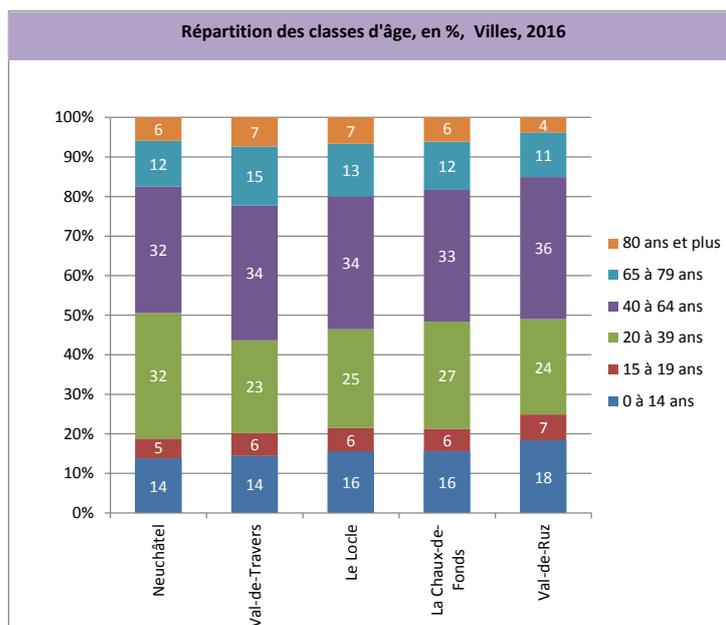




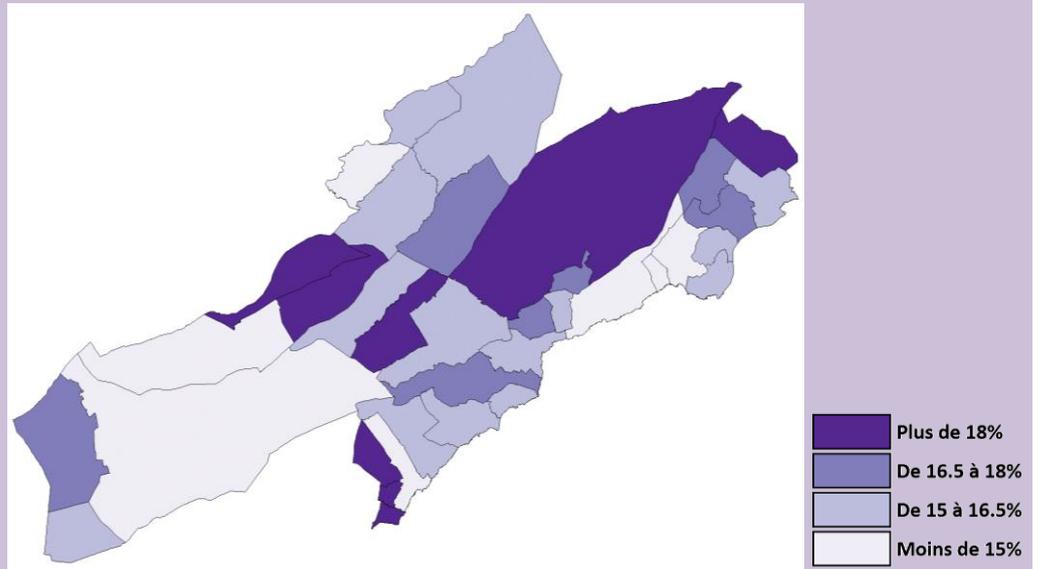
Pour ce qui concerne les villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle, nous pouvons souligner que:

- A Neuchâtel, les deux rapports de dépendance sont restés relativement stables.
- Pour les Villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, le rapport de dépendance des personnes âgées a très légèrement augmenté. Quant à celui des jeunes, il est resté stable à La Chaux-de-Fonds et a quelque peu augmenté au Locle.

La répartition des classes d'âge pour les villes se décline de la manière suivante:



Part des personnes âgées de 0 à 14 ans, en %, par commune, 2016



Part des personnes âgées de 80 ans et plus, en %, par commune, 2016

